



Séance ordinaire du conseil municipal du 12 février 2024 à 19 h 30



PAUL GERMAIN

pgermain@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6239



JOEY LECKMAN

District 1 : Secteurs Bon Air,
Canadiana et Domaine
Laurentien
jleckman@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6301



PIER-LUC LAURIN

District 2 : Secteurs Les
Clos-Prévostois
plaurin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6302



MICHEL MORIN

District 3 : Secteurs des
Pins, Mozart et des
Patriarches
mmorin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6303



MICHÈLE GUAY

District 4 : Secteurs historique
et PSL
mguay@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6304



SARA DUPRAS

District 5 : Secteurs
des Chansonniers, Brosseau
et Joseph
sdupras@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6305



PIERRE DAIGNEAULT

District 6 : Secteurs des
Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6306



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.3 Période d'intervention du maire



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.5 Adoption des procès-verbaux depuis la dernière séance ordinaire

Procès-verbaux à adopter

- Séance ordinaire du 15 janvier 2024.

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

30:00

mins: secs: type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Pin controls when stopped ☒

Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 12 février 2024

Déboursés	
Numéro des chèques et transferts	Total des déboursés
Chèques : 62052 à 62196 Transferts : 90864 à 91092	2 713 803,51 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
69301 à 69546	2 164 126,88 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion règlementaire

3.1 Dépôt ces certificats de la greffière suivant la tenue d'une procédure de registre

- Règlement 834 décrétant des travaux d'ajout de trois (3) nouveaux aérateurs à la station de traitement des eaux usées
- Règlement 836 décrétant un emprunt et des dépenses pour la construction d'une nouvelle bibliothèque municipale et d'une salle communautaire

Suivant la tenue des registres les 22 et 23 janvier 2024, les règlements 834 et 836 sont réputés approuvés par les personnes habiles à voter.

Gestion règlementaire



3.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 844 décrétant l'acquisition des équipements nécessaires aux activités de la Direction des infrastructures et autorisant un emprunt nécessaire à cette fin

➤ **Objet du règlement :**

Acquisition des équipements nécessaires aux activités de la Direction des infrastructures :

- 1 équipement multifonctionnel
- 1 camion 10 roues
- 1 fourgon électrique avec accessoires (hauteur libre d'environ 7 pieds)
- 3 camionnettes électrique

L'emprunt est au montant de 1 246 000 \$ et d'une durée de dix (10) ans

Le camion 10 roues équipé d'une benne quatre-saisons

Fiche TP 22-12

Le camion sera éventuellement équipé d'une gratte pour le transport de neige, de sols et l'épandage à moyen terme.

Le Camion répondra aux besoins suivants :

- **Limiter le coût de location** de camions transporteurs. En 2023, le coût de location avec le poste de camionnage est de **138,72 \$/heure**;
- **Augmenter l'efficacité de nos équipes** en limitant le temps d'attente;
- **Permettre une éventuelle prise en charge de l'entretien hivernal** et ainsi limiter la forte probabilité de l'augmentation du coût des contrats de déneigement.



Camion 10 roues 2016

Le camion 10 roues équipé d'une benne quatre-saisons, suite

Fiche TP 22-12

- Présentement, les Infrastructures **n'ont qu'un seul camion 10 roues à disposition** pour effectuer tous les travaux. Ce qui peut occasionner un arrêt des travaux en cours si un bris de l'équipement survient, dans l'attente de la sous-traitance;
- Lors d'un bris dudit camion, le service des infrastructures devient vulnérable;
- Pour 2023-24, la ville a payé environs 72 000 \$ en location de camion au poste de camionnage, ceci sans compter d'autres locations de camion 12 roues auprès de sous-traitants locaux.

Montant prévu pour l'achat 400 000 \$.



Exemple d'une boîte 4 saisons

Le Fourgon électrique

Fiche TP 22-13

Le nouveau fourgon :

- Est verrouillable;
- Permet une position debout (78 po de haut);
- Rend l'outillage et la quincaillerie plus accessible.

L'Éconoline actuel :

- Est doté d'une mécanique obsolète (V8 énergivore);
- 10 ans d'âge, Coût d'entretien d'environ 2000 \$ / année;
- Mal adapté aux besoins des infrastructures;
- Risques de blessures au dos accrues (48 po de haut).

Prix d'achat prévu : 100 000\$.



Camionnette électrique 4x4 (1/3)

Fiche TP 22-14

Le remplacement du véhicule 41-14, affichant + de 147 000 km au compteur.

La camionnette doit répondre à un usage général voirie :

- Travaux signalisation;
- Travaux en bordure de routes;
- Entretien des parcs (voir photos).

Il est important de noter que nos camionnettes sont utilisées comme **véhicules-outils** et que le kilométrage n'est pas toujours représentatif de l'usure réelle.

Coût d'entretien annuel = **4270\$**.



*Image du modèle XLT 2023 présentée *Image of the 2023 XLT model shown.

La Camionnette électrique 4x4 (2/3), suite

Fiche TP 22-17

Visite le Remplacement du camion 36-09, affichant + de 140 000 km au compteur.

Le camion doit répondre à un usage général voirie :

- Travaux signalisation;
- Travaux en bordure de routes;
- Entretien parcs.

Coût d'entretien annuel = **2200 \$**.



*Image du modèle XLT 2023 présentée *Image of the 2023 XLT model shown.

Camionnette électrique 4x4 (3/3)

Fiche TP 22-20

Les nouvelles activités récupérées par les Infrastructures (auparavant sous-traitées), telles que la **tonte de gazon** et **l'entretien des espaces verts** nécessitent l'achat d'un véhicule supplémentaire.

La camionnette à essence, soit le 17-04, affichant +/- 140 000 km au compteur et appartenant pour l'instant à l'équipe de l'hygiène, serait transférée à l'équipe de tonte de gazon (voirie).

La nouvelle camionnette électrique serait attribuée à l'équipe de l'hygiène du milieu, Cette équipe se déplace fréquemment (20 000 km/an) entre les stations de pompages pour effectuer des prélèvements d'échantillons aux fins d'analyse.

Le véhicule 17-04 de l'équipe Hygiène représente une consommation annuelle de plus de 3600 litres d'essence, soit un coût de plus de 5400 \$/an (prix de l'essence estimé à 1,50\$/litre).



*Image du modèle XLT 2023 présenté *Image of the 2023 XLT model shown

Autres équipements-accessoires au PTI :

- Fiche TP 22-05 – Équipement multifonctionnel, prévu 225 000 \$;
- Fiche TP 22-06 – Équipement de pavage et rechargement d'accotements - prévu 125 000 \$;
- Fiche TP 22-10 - Épandeuse Roll-Off pour camion 6 roues - prévu 50 000 \$.



- Équipement permettant le rechargement, ainsi que le pavage d'accotement;
- Permettra un entretien plus adéquat de la chaussée;
- L'équipement s'adapte à notre chargeur sur roues.



- Boite d'épandage interchangeable (Roll-off), s'installe sur le 6 roues acquis en 2023;
- Nécessaire à la planification future de l'entretien hivernal.

Autres équipements-accessoires au PTI

- Fiche TP-22-44 – Remorque à liant d'accrochage – prévu 11 500\$ - financement non défini



- Le liant d'accrochage est utilisé pour permettre au pavage de bien adhérer;
- Le liant est nécessaire pour que les réparations soient efficaces et était jusqu'à maintenant épandu manuellement avec des balais paille.



Gestion règlementaire

3.3 Règlement 781 concernant la division du territoire de la Ville en six (6) districts électoraux – Reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux

- Dépôt d'une demande à Élections Québec afin de reconduire la division du territoire en six districts électoraux faite en 2020.

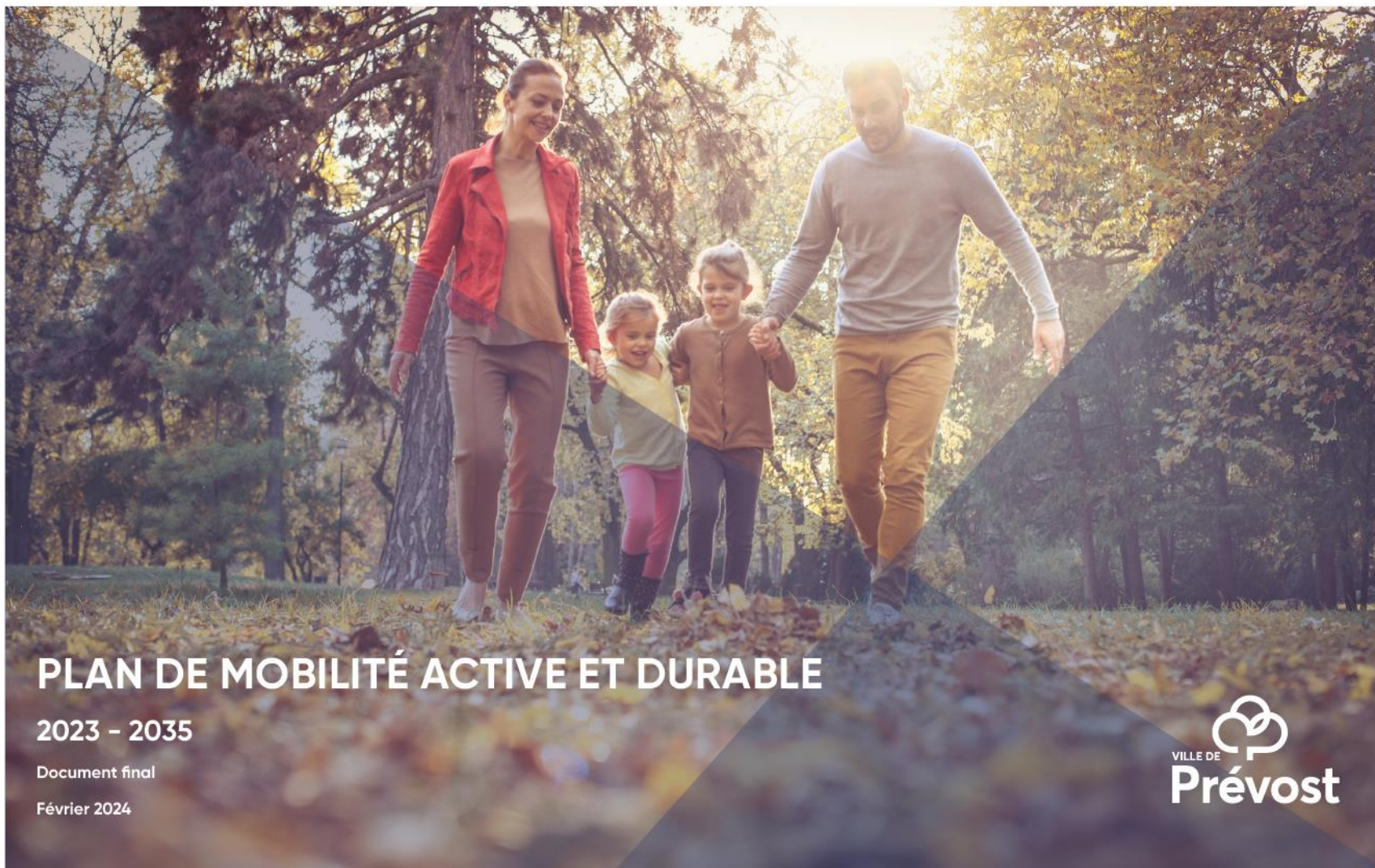
Gestion règlementaire

3.4 Dépôt du rapport de consultation des actes assujettis – Politique de consultation publique

- Dépôt du rapport de consultation concernant le *Règlement sur le plan d'urbanisme et de mobilité durable numéro 842* et le *Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost numéro 843*.
- Ce rapport sera accessible sur le site Internet de la Ville.

Gestion règlementaire

3.5 Adoption du plan de mobilité active et durable



Gestion règlementaire

3.6 Adoption – Règlement sur le plan d'urbanisme et de mobilité durable numéro 842



- Objet du règlement :
Adopter un nouveau plan d'urbanisme et de mobilité durable

Gestion règlementaire

3.7 Adoption – Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost numéro 843



- Objet du règlement :
Adopter un nouveau règlement d'urbanisme durable

Gestion règlementaire



3.8 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement SQ-900-2022-08 amendant le règlement SQ-900-2022 Stationnement et circulation (Stationnement municipaux)

➤ **Objet du règlement :**

Revoir la permission de stationner dans les stationnements municipaux en période hivernale.

À cet effet, le stationnement sera autorisé en tout temps dans un stationnement municipal lorsque le stationnement n'est pas permis par une période de tolérance, conformément au règlement.

Par le présent avis de motion, il est également décrété que le processus d'adoption du règlement SQ-900-2022-07 est abandonné.



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des affaires juridiques

4.3 Vente pour défaut de paiement des taxes municipales

- Date de la vente pour taxes : Jeudi 13 juin 2024, à 10 h.
 - Informations : <https://mrcrdn.qc.ca/vente-non-paiement-taxes-foncieres/>
- Date limite pour payer à la Ville : 20 mars 2024
- Après le 20 mars 2024, aucun paiement ne sera accepté à la Ville. Tous les paiements devront être faits directement à la MRC de La Rivière-du-Nord.



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.1 Services professionnels d'ingénierie pour la construction d'une nouvelle rue entre le boulevard du Curé-Labelle et la rue Principale – Appel d'offres public ING-SP-2023-81 – Octroi de contrat

Fournisseurs		Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Équipe Laurence inc.	211 500,00 \$	243 172,12 \$
2	Groupe Civitas inc.	311 735,00 \$	358 417,32 \$
3	IGF Axiom inc.	316 497,87 \$	363 893,43 \$
4	EFEL Experts-conseil	376 315,00 \$	432 668,17 \$
5	Avizo Experts-Conseils inc.	Soumission non ouverte *	
6	MLC Associés inc.	Soumission non ouverte *	
* Le pointage intérimaire ne permettait pas d'ouvrir l'enveloppe de prix.			

Gestion des contrats

5.2 Marquage sur la chaussée – ponctuel – Demande de prix TP-DP-2023-90 – Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes (corrigé)
1	SMQ inc.	96 542,73 \$	111 000,01 \$
2	Entreprise T.R.A. (2011) inc.	101 593,75 \$	116 807,42 \$
3	Marquage et Traçage du Québec inc.	Aucun prix reçu	
4	JBM Marquage Routier inc.	Aucun prix reçu	
5	Solutions marquage de lignes (9181-5084 Québec inc.)	Aucun prix reçu	
6	Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.)	Aucun prix reçu	

Gestion des contrats

5.3 Fauchage des terrains vacants et des accotements – Demande de prix TP-DP-2024-04 – Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes (corrigé)
1	Entreprise Dominic Alarie (9187-9999 Québec inc.)	37 778,84 \$	43 436,22 \$
2	Entreprise spécialisée MG (9291-7988 Québec inc.)	46 693,22 \$	53 685,53 \$
3	C.G.E. Entretien Saisonnier S.E.N.C.	59 095,67 \$	67 945,24 \$
4	Lee Ling Paysagement (9213-0871 Québec inc.)	Aucun prix reçu	

Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.6 Fourniture et livraison d'un véhicule électrique basse vitesse – Demande de prix TP-DP-2024-08 – Octroi de contrat

Fournisseurs		Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Cubex Limited	41 375,40 \$	47 571,37 \$
2	Kargo (9247-4576 Québec inc.)	44 800,00 \$	51 508,80 \$
3	Canadian Electric Vehicles Ltd	Aucun prix reçu	

Véhicule électrique parcs – VEBV

Fiche TP 22-42

Usage possible :

- Entretien des terrains de balle Val-des-Monts et Domaine laurentien;
- Vidage des poubelles des parcs et plateaux sportifs;
- Tournée et surveillance des installations et entretien mineur;
- Transport au besoin entre les bâtiments municipaux.

Coût de revient autour de 28 000 \$ (40 000 \$-
Subvention Éco-Camionnage de 12 000 \$);

Le coût est de 50 000 \$ pour une camionnette compacte.

Le VEBV (véhicule électrique basse vitesse) est **beaucoup plus léger qu'une camionnette** et évite donc d'endommager les terrains sportifs.



Système de raclage tiré par le véhicule pour égaliser les terrains de balle



Véhicule utilisé en 2023 pour les terrains de balle.

Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.7 Fourniture et livraison d'un fourgon électrique – Demande de prix TP-DP-2024-09 – Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Léveillé FORD inc.	78 375,00 \$	90 111,66 \$
2	Terrebonne FORD inc.	81 322,50 \$	93 500,55 \$
3	Alliance FORD inc.	81 670,00 \$	93 900,08 \$
4	Élite Ford St-Jérôme (9430-4599 Québec inc.)	Aucun prix reçu	
5	440 FORD Lincoln inc.	Aucun prix reçu	

Note : Le véhicule offert par *Léveillé FORD inc.* et *Terrebonne FORD inc.* ne rencontre pas les exigences de la Ville.

Gestion des contrats

5.8 Fourniture d'une remorque lave-trottoir – Demande de prix TP-DP-2024-11 – Octroi de contrat

Fournisseurs		Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Machinerie Trakto (9295-4221 Québec inc.)	31 408,00 \$	36 111,35 \$
2	Machinerie Forget inc.	34 925,00 \$	40 155,02 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

30:00

mins: secs: type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Pin controls when stopped ☒



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

Lundi 11 mars 2024 à 19 h 30

Bonne fin de soirée !